

SOMMAIRE

- Votre Mairie 3
- Nos aînés 9
- À l'honneur 10
- École buissonnière 11
- Vie associative 12
- Commerce 14
- Ça s'est passé 15
- Papill'ons et papill'ottes 17
- Nos artisans 19



LE MOT DU MAIRE

Chères Brionaises, chers Brionais,

Nous arrivons tout doucement à la fin de cette année. Depuis le dernier numéro du Briottin, beaucoup de choses se sont passées. Les travaux de la route de Bussy sont quasiment terminés, il reste juste la reprise du carrefour avec la rue Guillaume le Bouc, qui, au moment où j'écris ces lignes, est en cours. Nous avons maintenant de belles traversées de village. Les travaux du logement communal sont également terminés pour ce qui est des artisans. C'est maintenant Pascal, notre agent communal, qui réalise les finitions avant de pouvoir le remettre en location début 2025.

Ça bouge également du côté des Étangs de Saint-Ange où les travaux de mise en sécurité de la digue n°3 ont commencé. La rénovation de l'éclairage public par le SDEY est annoncée pour décembre.

Comme vous le voyez, le rythme ne ralentit pas. La fin de l'année donne également lieu à des événements plus festifs, comme le marché de Noël qui promet d'être à nouveau une très belle édition. Les ateliers de Noël sont également au programme. Notre marché s'est bien étoffé ces dernières semaines avec l'arrivée d'un maraîcher et d'un traiteur asiatique. Les mardis soir sont animés devant la Mairie, c'est l'occasion de se rencontrer et d'échanger.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année et vous donner rendez-vous le dimanche 12 janvier 2025 pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle des fêtes « Les Granges du Château ».

Philippe PETIT

MAIRIE DE BRION

16 rue de la République
89400 BRION

Téléphone : 03 86 91 90 79

Courriel : mairie-brion89@wanadoo.fr

Site internet

<https://www.brion-yonne.fr>

Réseaux sociaux



<https://www.facebook.com/communedebriion>



Instagram

commune_brion_89

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	de 9 h 00 à 12 h 00
Mardi	de 9 h 00 à 12 h 00
Jedi	de 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi	de 9 h 00 à 12 h 00

Pour prendre rendez-vous
avec le Maire ou un Adjoint :

Téléphonez ou envoyez un courriel
au secrétariat de Mairie.

Pour joindre le Maire :

Philippe PETIT – 07 83 55 79 89

Pour suivre l'actualité de la commune et être informé en temps réel
téléchargez sur votre smartphone ou votre tablette l'application



Elle est gratuite, disponible sur AppStore ou PlayStore.

Pas besoin de compte ni de carte bancaire, il suffit de rechercher BRION et de le mettre en favori.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision du 25 avril 2024

- **Choix des artisans pour le Logement du 8 place de l'église**

LOT	ENTREPRISE	PRIX TTC
ÉLECTRICITÉ	HASIAK	15 590,53 €
MAÇONNERIE, ISOLATION, SOLS	VENET	34 432,53 €
PLOMBERIE	ABL DE BRUIN	5 479,27 €
TOTAL		55 502,33 €

Les demandes de subventions seront effectuées auprès des services concernés.

Principales décisions du 30 mai 2024

- **Animation du 13 juillet – Close-up**
En plus de La Tribu du Feu, il est décidé d'ajouter une animation de magie et mentalisme de table en table par « Osmose Company » pour un montant de 600,00 € TTC.
- **Joigny : frais scolaires 2022/2023**
La commune de Joigny demande une participation financière pour l'année scolaire 2022-2023 concernant un enfant de Brion scolarisé en élémentaire pour un montant de 588,00 €.
Elle est acceptée, l'enfant était scolarisé à Joigny avant d'habiter sur Brion.
- **Participation des communes aux frais de scolarité**
Revalorisation des frais de scolarité comme suit à compter de la rentrée scolaire 2024/2025 :
 - 578,00 € pour un enfant en maternelle
 - 473,00 € pour un enfant en primaire
 Le montant de la participation financière pour les enfants extérieurs à la commune scolarisés à Brion, n'avait pas été réévalué depuis l'année scolaire 2020/2021.
- **Centre De Gestion 89 : retraite à façon**
Une convention est passée avec le Centre De Gestion de l'Yonne (CDG 89) afin de se substituer à la Commune pour accomplir les tâches afférentes à l'établissement des dossiers CNRACL et à l'envoi des données dématérialisées relative au droit à l'information de nos agents. La participation financière est déterminée par le conseil d'administration du CDG 89 selon les actes réalisés, à compter du 1er janvier 2024. L'évolution de la réglementation en matière de retraite et plus particulièrement dans la gestion des dossiers est de plus en plus complexe à maîtriser et nécessite une expertise accrue dans ce domaine.
- **Convention SDEY : rénovation éclairage public**
Le Syndicat Des Énergies de l'Yonne (SDEY) a déposé un dossier de demande de subvention au Fond Vert via la plateforme Démarches Simplifiées. Le dossier est en

attente de retour mais les travaux peuvent commencer directement après le dépôt du dossier.

Afin de pouvoir commander les travaux, le SDEY propose une convention financière avec un coût réparti pour moitié entre la commune et le SDEY. Si le Fond Vert est obtenu à hauteur de 20%, comme prévu par le règlement financier, la participation de la commune serait revue à la baisse soit 40% du montant HT des travaux (77 686,22 €).

- **Convention RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)**

Depuis la dissolution du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), il n'y avait plus de convention formelle pour le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). De ce fait, une nouvelle convention du RPI Bussy-en-Othe / Brion prendra effet à la rentrée de septembre 2024.

- **Informations communautaires**

- La CCJ émet un avis négatif sur le futur parc éolien de La Celle Saint Cyr.
- Début des travaux de la Route de Bussy à compter du 3 juin prochain.

- **Informations et questions diverses**

- Lecture de différents courriers
- Les travaux de rénovation du logement communal du 8 place de l'église débutent le 10 juin.
- Réunion le 29 mai dernier aux Étangs de Saint-Ange avec les services de la Préfecture. Les travaux se feraient juste en abaissant le niveau de l'eau. Bourgogne Travaux publics (spécialiste des travaux fluviaux) viendra la semaine prochaine pour chiffrer les travaux sur la digue de Brion.
- Animation du marché le 2 juillet prochain.
- Les effectifs du RPI seront en baisse à la rentrée (beaucoup de déménagements).
- La route de la Fourchette à Looze est très détériorée.

Principales décisions du 3 juillet 2024

- **Périscolaire - Goûter**

Augmentation du tarif du goûter au périscolaire de 0,15 € (due à la hausse des prix).

- **Périscolaire - Repas**

Augmentation du tarif des repas de 0,10 €

Le prestataire API, qui fournit les repas à la cantine du RPI, augmente ses tarifs de 0,10 €.

- **Étangs de Saint-Ange**

Acquisition de la part de l'étang 3 et de la digue appartenant à la SCI de la Vallée de la Bique pour 1,00 € symbolique.

Cet achat est motivé par la levée des blocages du côté propriétaire privé et ainsi pouvoir demander des subventions plus importantes.

- **Information Communautaire**

Le reclassement de l'ancienne décharge dans le PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) est en cours pour pouvoir éventuellement mettre des panneaux photovoltaïques.

- **Information et questions diverses :**
 - La subvention Fond Vert est accordée pour les travaux du 8 place de l'église à hauteur de 9 869,00 €.
 - La maison Gascard est en cours de démolition. Des fissures sont apparues sur le mur du voisin, un dossier d'assurance va être ouvert.
 - 317 stères de bois ont été vendus lors des affouages.
 - Mme Mathilde Thévenet, directrice de l'école maternelle, a annoncé son départ. Elle sera remplacée par Mme Charline Avelino.
 - Les effectifs scolaires pour la rentrée sont en baisse en raison de nombreux déménagements.

Principales décisions du 24 septembre 2024

- **Transport école maternelle – piscine intercommunale**

Le transporteur Prêt à Partir est choisi pour un montant de 78,00 € aller/retour par séance.
- **Décisions modificatives budgétaires**

Plusieurs décisions modificatives budgétaires ont été prises concernant la Commune, l'eau et l'assainissement.
- **Centre De Gestion 89 : Rapport Social Unique (RSU) à façon**

Le Centre De Gestion de l'Yonne (CDG 89) propose un projet de convention afin de réaliser le Rapport Social Unique pour l'année 2023. La réalisation de ce rapport est une obligation pour toutes les collectivités.

Le CDG89 assurera les missions suivantes :

 - Saisine du Rapport Social Unique agent par agent ou consolidé
 - Saisine du Rapport Annuel sur la Santé, Sécurité et Conditions de travail (RASSCT)
 - Saisine du Rapport « Handitorrial »
 - Saisine du Rapport Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences
 - Transmission au CDG 89 et à la Direction Générale des Collectivité Locales

Le montant de la participation financière, déterminé par le conseil d'Administration du CDG 89, sera de 100 € (montant forfaitaire pour 5 agents).
- **Citerne pour défense incendie - La Fourchette**

L'entreprise CITERPARK est retenue pour un montant de 3 108,00 €.

Des entreprises seront contactées pour obtenir des devis de terrassement. Il sera fait le nécessaire pour cacher au mieux cette citerne.
- **Office National des Forêts - Plan de coupe 2025**

La parcelle initialement prévue à l'affouage pour 2025 en est retirée pour des raisons techniques. En raison de sa dangerosité, elle sera réalisée par des professionnels de la forêt.
- **Informations communautaires**
 - Campagne de broyage :

Afin de limiter les apports des déchets verts en déchèterie, il est demandé pour chacune des communes de la CCJ de réfléchir à l'implantation d'une plateforme. Périodiquement, la CCJ organisera le nettoyage de celle-ci par un prestataire

extérieur. Le coût de rotation d'une benne est de 70,00 € HT et le coût de traitement de 36,00 € HT/t. Un prestataire local propose l'enlèvement et le traitement de ces déchets dans les communes pour 22,00 € HT/t. Il sera toujours possible de réaliser du broyage ponctuel avec le broyeur de la CCJ pour récupérer du broyat.

- Refus de tri :

Il est demandé de communiquer sur les réseaux les consignes de tri en vigueur, notamment sur le fait que seuls les sacs jaunes achetés à la CCJ sont acceptés à la collecte et au centre de tri. Il est conseillé de déposer ces emballages en vrac dans la poubelle de tri. Avec les calendriers de collecte, des autocollants ordures ménagères et tri seront distribués afin que les usagers puissent les coller sur les bacs.

• **Informations et questions diverses**

- Lecture de 3 courriers
- Pour l'instant les panneaux d'agglomération ne seront pas remis à l'endroit pour continuer à soutenir l'action des Jeunes Agriculteurs.
- le Loto du Comité des Fêtes aura lieu le 20 octobre prochain (inscription obligatoire).
- L'apéro concert et le vide grenier à la Fourchette ont eu lieu. Super concert et des exposants courageux.
- Les chiens de Mme Tonnerre divagent toujours.
- Cette année il n'y aura pas de repas communal, les colis seront privilégiés pour les personnes de 70 ans et plus avec un goûter-spectacle le mercredi 4 décembre prochain.
- Vitesse excessive rue du Colombier, étudier la pose de coussins berlinois.
- Recherche de commerçants pour le marché du mardi soir.
- Une nouvelle directrice est en poste à l'école primaire de Brion, Mme Charline Avelino.
- Il y a 38 élèves à l'école Hélène Gamet de Brion cette année.
- Présences d'animaux dans le grenier de l'école (guêpes et rats de grenier). Le nécessaire est fait pour s'en débarrasser.
- Proposition d'étude d'un parking rue du Stade.
- le Marché de Noël aura lieu le dimanche 24 novembre prochain. 3 chalets seront installés dehors.
- Les Ateliers de Noël, pour les enfants de Brion, auront lieu le dimanche 15 décembre 2024 à la salle de fêtes « Les Granges du Château ».
- Logements du 12 place de l'église : rappeler au propriétaire l'obligation de faire des parkings pour ses locataires.

VIGILANCE CAMBRIOLAGE

Un cambriolage a récemment eu lieu à La Fourchette, les malfaiteurs se sont introduits dans l'habitation par effraction entre 10 h 30 et midi, soit en plein jour.

Soyez prudents et fermez bien vos portes et fenêtres lorsque vous quittez votre domicile.

Si vous remarquez des véhicules ou des personnes suspectes, n'intervenez pas vous-mêmes, faites le 17 pour prévenir la Gendarmerie Nationale.

**VIGILANCE
CAMBRIOLAGES**



INFORMATIONS

CHASSE 2024 - 2025

La saison de la chasse est de retour, voici les informations sur les jours de chasse pour que tout le monde soit en sécurité :

- **Chasse en plaine :** tous les jours sont possibles
- **Chasse en forêt :** les samedis et dimanches du 12 octobre 2024 au 30 mars 2025
- **Chasse aux Bois de Brion :** les dimanches de 13 octobre 2024 au 23 février 2025 et le vendredi 28 février 2025



NUMÉRO UNIQUE DE RAPPEL DES SECOURS

Depuis le 1^{er} octobre 2024, les appels émis par les Centres d'Opérations de la Gendarmerie Nationale, de la Police Nationale, des Sapeurs-Pompiers et du SAMU, s'identifieront sur votre téléphone comme le **0800 112 112**.

Il ne s'agit pas d'un appel malveillant ou commercial, mais celui d'un service d'urgence qui cherche à vous joindre. Cela peut arriver s'ils ont besoin d'un complément d'informations sur votre appel initial d'alerte (précision d'adresse par exemple).

Vous pouvez y répondre en toute confiance et sans aucun coût pour vous.

Si vous appelez pour une urgence, vous pouvez être recontacté par ces mêmes services avec le numéro:

0800 112 112



SAMU

POLICE
NATIONALE

Les numéros d'appel d'urgence sont identiques:

- La gendarmerie ou la police appeler le **17**
- Le SAMU appeler le **15**
- Les pompiers appeler le **18**
- Les urgences européennes appeler le **112**

AFFOUAGES 2025

Les inscriptions pour les affouages 2025 sont ouvertes.

Ils auront lieu dans les parcelles n° 31, 32 et 9 (ouverture de cloisonnements). La parcelle n° 24, en raison de sa dangerosité (forte pente), sera réalisée par un professionnel de la forêt.

Les tarifs 2025 sont les suivants :

- Taxe affouagère : **25,00 €**
- Houppiers ou éclaircies : **6,00 €/stère**

Vous pouvez vous inscrire **en Mairie directement**, mais aussi par téléphone au **03 86 91 90 79** ou par courriel : **mairie-brion89@wanadoo.fr**.

Inscriptions **jusqu'au 27 novembre 2024 inclus**.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE BUSSY-EN-OTHE

La Maison de Services au Public de Bussy-en-Othe est un service destiné aux habitants de la CCJ, donc ouvert aux habitants de Brion également concernant toutes les démarches administratives.

Sandrine, l'agent communal de Bussy-en-Othe vous aidera dans vos démarches courantes telles que changement de certificats d'immatriculation (carte grise), allocations familiales, France Travail...

Si vous n'êtes pas doté ou si vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique, vous pouvez également lui demander de l'aide.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

9 place de la Fontaine
89400 BUSSY-EN-OTHE
Tél : 03 86 56 10 83

Jours et heures d'ouverture :

Lundi de 13 h 30 à 18 h 30
Mardi de 13 h 30 à 16 h 00
Mercredi de 13 h 30 à 16 h 00
Jeudi de 13 h 30 à 18 h 30
Vendredi de 13 h 30 à 16 h 00



TRANSPORT À LA DEMANDE POUR RENDEZ-VOUS DE SANTÉ SÉNIORS

Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées et faciliter l'accès aux soins, la Communauté de Communes du Jovinien a mis en place, depuis le 4 novembre 2024, un service de transport à la demande en porte à porte pour la mobilité des seniors, spécifiquement pour les rendez-vous médicaux.

Il est réservé aux personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap, qui résident dans l'une des communes du Jovinien et qui rencontrent des difficultés de mobilité afin d'accéder à des services de santé. Ne pourront pas en bénéficier les personnes déjà éligibles à d'autres dispositifs (ex : VSL).

Ce service concernera uniquement les rendez-vous médicaux (centres hospitaliers, professionnel de santé libéral du secteur médical et paramédical, pharmacies). Exceptionnellement un rendez-vous chez le vétérinaire par an pourra être assuré. Les déplacements les plus courts seront favorisés, idéalement au sein de la CC du Jovinien quand l'offre est présente, et ceux hors du département exclus.

Ce service sera assuré par Mobiléco **du lundi au vendredi de 9 h 00 à 19 h 00.**

La participation financière est forfaitaire. Elle s'élève à **7,00 € par trajet** (1 trajet = 1 aller-retour) et elle est à payer à réception d'une facture mensuelle.

L'accueil téléphonique est ouvert **du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 au 06 75 02 18 69.**

Le service ne peut être utilisé **que sur réservations** qui doivent être prises au plus tard la veille avant 12 h 00.

RENCONTRE AVEC ROGER HUGON

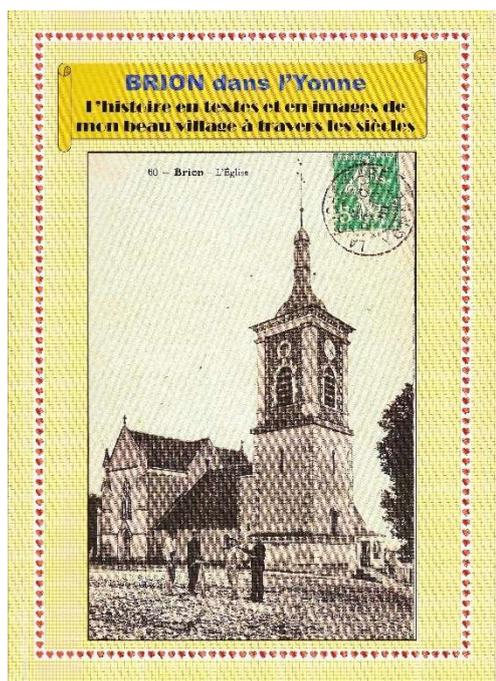
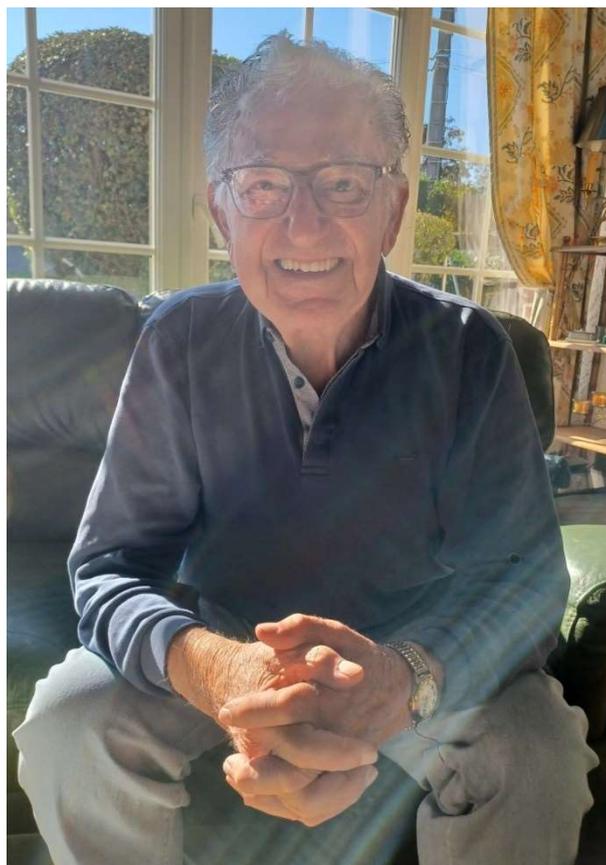
Aujourd'hui je suis reçue par M. et Mme Hugon, à La Fourchette, pour retracer en quelques lignes la vie bien remplie de Roger Hugon.

Roger Hugon est né le 3 octobre 1935 à Paris. Il a donc 89 ans. Il a habité Paris dans le 9^{ème} arrondissement jusqu'à l'âge de 18 ans. Puis il est parti en Algérie pendant 30 mois pour faire son service militaire.

Il fait connaissance de Christiane en 1958 à Paris. Suivra la naissance de leur 1^{er} enfant, Roland. La famille s'installe à Alfortville. Roger travaille dans un magasin de tissu à Paris puis dans différentes sociétés de vente d'acier, d'inox etc. En 1961, c'est la naissance d'Isabelle et en 1965 celle d'Olivier.

La famille a beaucoup déménagé (16 fois en 18 ans) pour raison d'emploi et de confort. Ils arrivent à Migennes en 1978, en location, puis ils ont un coup de cœur pour la maison qu'ils habitent à La Fourchette depuis 1980.

Roger s'investit dans la vie associative : il donne des cours d'informatique aux seniors à Migennes par l'intermédiaire de l'association MAIL (Migennes Asso Informatique Ludique). Il a jusqu'à 235 élèves. À Brion, il devient adjoint au maire de Pascal Bureau pour 1 mandat, chargé du sport et de l'animation : il organise des voyages à Londres, Bruxelles, Paris pour les illuminations de Noël, des tournois de tennis, etc. Il organise également une journée sport pour tout le village.



En 2010 Roger Hugon s'attelle à son projet du Livre de Brion dans l'Yonne. Cela représente un gros travail qui durera 1 an. Ce livre est maintenant offert aux mariés de Brion à chaque cérémonie.

Monsieur Hugon continue de s'entretenir au mieux en faisant un peu de sport tous les jours.

J'ai eu beaucoup de plaisir à interroger M. et Mme Hugon et les remercie pour leur accueil.

Florence Sylvestre

NB : si vous souhaitez acquérir le livre de Roger sur Brion, il est en vente à la Mairie au tarif de 25,00 €

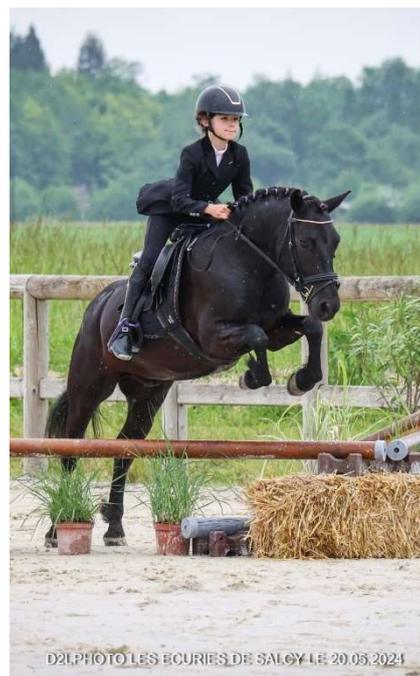
LUCIE, CHAMPIONNE D'ÉQUITATION

Nous avons une quadruple championne départementale d'équitation à Brion : Lucie PORTE.

Elle est :

- **Championne de l'Yonne individuelle en « équifun »**, parcours chronométré alliant maniabilité, saut et adresse
- **Championne de l'Yonne individuelle en « hunter »**, enchaînement d'un parcours d'obstacles avec la plus grande harmonie possible
- **Championne de l'Yonne individuelle en « derbycross »**, parcours de cross composé d'obstacles fixes et mobiles
- **Championne de l'Yonne par équipe en « équifun »**, parcours chronométré alliant maniabilité, saut et adresse

Lucie a gagné tout ça avec la complicité de son poney de 6 ans, Illico de Rulan. Malheureusement, une vilaine blessure à la cheville l'a empêchée de disputer les championnats de France.



À l'honneur

Elle a commencé l'équitation vers 4 ans et c'est devenu une vraie passion. Cela fait maintenant 3 ans qu'Illico a rejoint la famille et de suite une belle complicité s'est installée entre les 2. Ils se font confiance mutuellement. Ils ont progressé et appris ensemble pour en arriver là. Ils évoluent au sein des Écuries de la Vernade (une super écurie) à Courcolon, un hameau de Véron sous le coaching de Léa Moussu. Ses parents, Cécile et Charlie, sont très fiers d'elle. En 2025, Lucie et Illico de Rulan vont se lancer dans une des trois disciplines olympiques, le CCE (Concours Complet d'Équitation), qui comporte 3 épreuves : le dressage, le saut d'obstacles et le cross. Nous serons de tout cœur avec eux.

Bravo Lucie, tu fais la fierté de ta famille mais aussi celle de tous les brionais et brionaises !



UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE HÉLÈNE GAMET

À la suite du départ de Mme Mathilde Thévenet, une nouvelle directrice est en place à l'école primaire Hélène Gamet, Mme Charline AVELINO. Nous vous la présentons :

Bonjour Charline,

Depuis combien de temps êtes-vous maîtresse et où avez-vous enseigné ?

Cela fait maintenant 4 ans que je suis enseignante. Avant mon poste de directrice et d'enseignante dans cette belle école de Brion, j'ai été enseignante remplaçante dans les secteurs de Sens et Joigny.

Est-ce que le poste de directrice vous a toujours attirée ou est-ce l'opportunité qui a fait que vous soyez là cette année ?

Je souhaitais arrêter les remplacements pour avoir un poste fixe et ainsi m'investir dans des projets de classe, suivre mes élèves toute une année, choses que l'on ne retrouve pas dans les remplacements. Ayant été rattachée une année en tant qu'enseignante remplaçante à l'école de Brion, j'ai pu découvrir cette nouvelle école et l'apprécier pour de multiples raisons. Le départ de Mathilde a donc fait que j'ai décidé de prendre la direction de l'école pour réaliser ces projets.

Avez-vous toujours voulu être maîtresse ?

J'ai toujours voulu être enseignante ! Dès l'obtention de mon bac, je me suis dirigée vers des études tournées sur les sciences de l'éducation pour ensuite obtenir mon master Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation propre à l'enseignement dans le 1er degré puis mon concours de professeur des écoles.

Où vous voyez vous dans 10 ans ?

Il est difficile de se projeter pour les années à venir car tout peut changer rapidement mais ce qui est certain c'est que je souhaite m'investir dans cette nouvelle école pour plusieurs années et y réaliser de nombreux projets avec nos élèves !

Nous lui souhaitons une belle année scolaire et encore pleins d'autres dans notre école.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La Bibliothèque municipale de Brion, située dans l'ancienne école Albert Saffroy, au 1 impasse de l'École, vous accueille le lundi soir de 16 h 00 à 18 h 00

Le prêt de livres est gratuit et ouvert à tous, petits et grands.

Deux cabanes à livres sont également présentes sur la commune. L'une est située dans une ancienne cabine téléphonique place de l'Église, l'autre se trouve dans l'abribus du puits à La Fourchette.

Nous vous rappelons que ces cabanes à livres ne doivent recueillir que des livres en bon état et pas des revues ou des journaux. Elles ne sont pas un lieu où se débarrasser de vieux livres détériorés ou de vieilles revues. Pour cela, vous pouvez utiliser les bacs jaunes de collecte sélective.

AGENDA

- **24 novembre :** Marché de Noël à la salle des fêtes « Les Granges du Château »
- **14 décembre :** Concert de Noël des Croq'Notes de Brion à l'église Saint-Phal
- **15 décembre :** Ateliers de Noël pour les enfants de Brion jusqu'à 15 ans
- **12 janvier 2025 :** Vœux du Maire et du Conseil Municipal à la salle des fêtes « Les Granges du Château »

COMITÉ DES FÊTES

Tout au long de l'année le comité des fêtes se démène pour essayer de vous divertir au cours de différentes manifestations. Nous prévoyons encore de vous amuser pour 2025.

Le bureau est composé de 4 personnes (une cinquième personne va venir nous rejoindre) et de gentils bénévoles viennent prêter main forte pour tout ce qui est mise en place et installation des différents matériels, du service, de la maintenance... Nous tenons tout particulièrement à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se joignent à nous pour permettre au comité de continuer dans sa lancée et sans qui nous ne pourrions faire toutes ces manifestations.

En début d'année, nous organiserons notre Assemblée Générale.

Tout le comité des fêtes vous souhaite de passer de merveilleuses fêtes de fin d'année et espère vous retrouver en pleine forme pour 2025.

Prenez soin de vous.

Séverine, Julie, Mélanie et Stéphanie

2B FAMILY KIDS

Vente de Sapins de Noël - Soutenez nos écoles !

Chers habitants de Brion, les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, et comme chaque année, nous organisons une vente de sapins de Noël au profit de l'association 2B Family Kids, association de parents d'élèves qui a pour but d'apporter un soutien financier aux écoles pour leurs projets pédagogiques tout au long de l'année.

Nous vous proposons une sélection de sapins de qualité, prêts à embellir vos foyers pour célébrer Noël.

Pour commander, il vous suffit de remplir le bon de commande ci-joint et de nous le faire parvenir par mail à l'adresse suivante : 2bfamilykids@gmail.com, ou directement via ce lien : <https://www.helloasso.com/associations/2b-family-kids/boutiques/sapin-de-noel-2024>.

Les sapins seront disponibles pour retrait au stand de notre association lors du marché de Noël de Bussy-en-Othe le samedi 30 novembre 2024, ou lors du marché de Brion, parking de la Mairie, le mardi 10 décembre 2024.

Nous comptons sur votre soutien pour faire de cette action un succès et remercions chaleureusement toutes les personnes qui y participeront.



COMMANDE DE SAPINS

Nous vous proposons la vente de sapins de Noël.

Les sapins seront à récupérer au marché de Noël de Bussy en Othe le samedi 30/11/2024 ou le mardi 10/12/2024 au marché de Brion

Bon de commande à nous retourner avant le 17/11/2024.

Seules les commandes réglées à l'avance seront prises en compte. Le règlement peut se faire :

- en espèces
- en chèque (à l'ordre de 2B Family Kids)
- en CB sur <https://www.helloasso.com/associations/2b-family-kids/boutiques/sapin-de-noel-2024> ou en flashant le QR Code.



Catégorie	NORDMANN			TOTAL
	Taille (cm)	Prix	Qté	
			Avec bûche +4€	
80/100	15.00 €			
100/125	21.00 €			
125/150	26.00 €			
150/175	32.00 €			
175/200	37.00 €			
200/250	44.00 €			

Nom Prénom de la personne à qui remettre le sapin :

Via l'élève :

Adresse :

Téléphone :

MONTANT TOTAL :

LE MARCHÉ

Tous les mardis de 16 h 30 à 19 h 00

sur le parking devant la Mairie

La Brasserie des Voyageurs

Restaurant – Traiteur italien qui propose charcuterie, fromages, lasagnes et pâtes fraîches maison.

Possibilité de commander des pizzas le matin pour le soir au 03 86 62 11 75.

Benoît CALLÉ

Apiculteur à Brion

Vous propose ses miels et préparations à base de miel

M. VERPLANKEN

Apéritifs artisanaux

ÉLISE DE POILLY

Produits bios et locaux (sucré, salé, cosmétiques)

LES JARDINS DU COTEAU

Maraîcher – 1 semaine sur 2

LA CUISINE DE HUONG

Spécialités vietnamiennes – 1 semaine sur 2

1 fois par trimestre, une animation de saison est organisée sur le marché, qui s'étoffe un peu pour l'occasion avec la venue de commerçants plus occasionnels.



DISTRIBUTEUR DE PAIN

Le distributeur de pain et de viennoiseries est toujours présent à l'arrêt de bus de la place de l'Église.

Il est approvisionné tous les jours et 365 jours par an (sauf cas de force majeure) par

La Boulangerie COURTIN de Charmoy

ANIMATION DU MARCHÉ

La prochaine animation du marché aura vraisemblablement lieu autour d'une galette des rois en janvier 2025. Nous vous communiquerons la date ultérieurement et nous vous y attendrons nombreux.

13 JUILLET

Nous avons pu profiter du beau temps lors du 13 juillet.

Nous nous sommes émerveillés devant les tours de magie de Jean Marie et rêvés sous les vagues de chaleur de la « Tribu du Feu ». Merci à eux pour leur participation et leur gentillesse.

Encore une belle soirée passée ensemble, vivement l'année prochaine.



VID'APÉRO CONCERT

Le comité des fêtes a organisé un vid'apéro-concert le samedi 7 septembre. Le concept, pour innover, était bien sûr l'animation à la Fourchette : un « vide-greniers » nocturne en même temps qu'un concert, en profitant d'une restauration sur place. Malgré une météo maussade, quelques exposants ont bravé la pluie et le village est monté au hameau. Le groupe PULSE a enflammé notre soirée jusqu'à tard dans la nuit en reprenant de nombreux titres. Nous avons pu danser, chanter, nous restaurer... dans une ambiance chaleureuse. Encore merci à tous

d'avoir pu profiter de ces beaux moments de partage et de convivialité.

LOTO

Le comité des fêtes a organisé son loto le dimanche 20/10. Comme d'habitude la salle était comble et les gagnants se sont vu remettre de très beaux lots. Merci pour votre participation et merci à tous nos généreux donateurs pour leurs contributions.



JARDINS EN FÊTE

Brion a une nouvelle fois accueilli une étape du festival « Jardins en Fête », organisé par l'Office de Tourisme de Joigny et du Jovinien. M. et Mme Sylvestre ont ouvert leur jardin à la visite de nombreux spectateurs. Un concert clôturait cet événement.

BRION SUR FRANCE BLEU AUXERRE

Pour l'émission « On est bien ici », sur France Bleu Auxerre, notre village et son hameau ont été mis à l'honneur. À cette occasion, 4 visages connus du village ont été interviewés pour mettre en avant tous les bienfaits de vivre à Brion et de promouvoir le village.

M. le Maire, Philippe PETIT, M. Maxime MAUNY représentant les jeunes agriculteurs, M. Sébastien TORTE représentant l'association « De Brion à Brion » et Mme Séverine COMMEAU, présidente du comité des fêtes ont pu répondre aux questions de Catherine MARCHESIN. Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces interviews sur le site de France bleu :

https://radiofrance.qualifioapp.com/share/6F3E221C-CF7B-4D62-8501-F5B6794396B4?fbclid=IwY2xjawGnCF9leHRuA2FlbQIxMQABHeyhE8dlduMoQmrvCUyLo2DeFzoBnd8F2PM_zg4l6t-nXb16Tw6c025IAA_aem_uxWxtThk4wKw7GA6M28u7Q

Vous aimez votre village de Brion ? Alors à vous de voter pour votre commune préférée **jusqu'au 31 décembre 2024**. La commune gagnante aura droit à une émission spéciale sur place avec des animations et un concert. Votez nombreux !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Vous étiez une nouvelle fois nombreux à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. De plus, la météo était de la partie et pour ajouter à l'émotion, l'église s'est mise à sonner 11 heures, l'heure où l'armistice est entré en vigueur, juste après la sonnerie aux morts, pendant la minute de silence. Une synchronisation parfaite qui n'était absolument pas préparée...



SAPIN FEUILLETÉ AU PESTO

Ingrédients :

- 2 pâtes feuilletées
- 4 cuillères à soupe de pesto
- Parmesan râpé à votre guise
- 1 jaune d'œuf battu + 1 cuillère à soupe de lait (pour la dorure)
- 1 poignée de mélange de graines

Préchauffer le four à 180°C.

Dérouler la première pâte feuilletée et étaler la garniture (ici du pesto) sur cette première pâte feuilletée.



Saupoudrer un peu de parmesan sur le pesto, et recouvrir avec la deuxième pâte feuilletée.

Couper la pâte de telle sorte à dessiner un sapin (voir photo). Détacher les autres morceaux de pâtes et s'en servir pour la déco.

Découper les branches du sapin de chaque côté du tronc du sapin ainsi que quelques étoiles à l'emporte-pièce. Torsader chaque branche sur elle-même. Dorer le dessus du sapin avec un mélange de jaune d'œuf et lait puis répartir quelques graines sur le dessus pour la décoration.

Enfourner pendant 30 minutes environ, jusqu'à ce que la pâte soit bien gonflée et dorée.



Bon appétit bien sûr !

BÛCHE DE NOËL

Ingrédients :

- Pour la ganache :
 - 250 g de pâte à tartiner (au choix)
 - 250 g de mascarpone
- Pour la génoise :
 - 65 g de farine
 - 75 g de sucre en poudre
 - 3 œufs
- Pour le montage et le décor :
 - 200 g de pâte à tartiner
 - 250 g de crème de marrons
 - Noix de coco Rapée
 - Copeaux de chocolat
 - Diverses décorations

(sucre d'orge, petites étoiles, petits biscuits de Noël, papillotes, cerises confites...)



Préparation de la ganache :

Battre au fouet le mascarpone et incorporer la pâte à tartiner. Couvrir d'un film alimentaire et réserver au frais pendant une heure.

Pendant ce temps, préparation de la génoise :

Préchauffer le four à 200 degrés.



Séparer les jaunes des blancs d'œufs : fouetter les jaunes avec 50 grammes sucre et fouetter les blancs en neige en incorporant les 25 grammes de sucre restant.

Ajouter la farine à la préparation des jaunes d'œufs puis incorporer délicatement les blancs en neige.

Verser la préparation sur une plaque à pâtisserie et l'étaler régulièrement avec une spatule. Enfourner 10 minutes. Laisser refroidir quelques minutes.

Tartiner avec une couche de ganache puis une couche de crème de marrons. Rouler et disposer sur un plat de service.

Napper avec le restant de pâte à tartiner. Réserver au frais pendant 1 heure.

Décorer à votre guise.



Bon appétit bien sûr !

EN CAS DE BESOINS...

- **Benoît CALLÉ (apiculteur)**
Apiculteur (miel et produits à base de miel)
06 88 56 11 21
- **Un Instant Coiffure**
Samantha (coiffeuse à domicile)
06 24 92 77 04
- **Brion Multimédia Services**
Stéphane Ortigues (dépannage informatique)
06 21 19 70 50
- **Christel Coiffure**
Christel Ortigues (coiffeuse à domicile)
06 89 88 85 80
- **1 Max 2 Bois**
Charpentier menuisier
06 26 15 20 70
- **Abeille Nath**
Taxi
06 09 02 12 48
- **SARL Mauny**
Producteur de sapins de Noël
03 86 91 92 57
- **Greencacao**
Jonathan Diot (atelier chocolatier)
06 21 86 01 42
- **EURL Lugues Sébastien**
Paysagiste
03 86 91 98 03

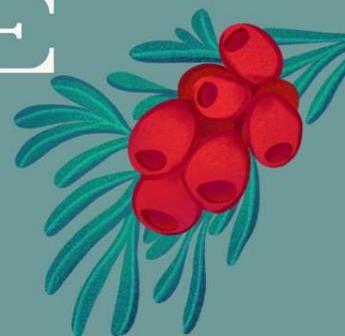


BRION

24 Novembre 2024

MARCHÉ DE

Noël



À LA SALLE DES FÊTES
LES GRANGES DU CHÂTEAU

entrée libre

Nombreux exposants

De 10h00 à 18h00

Restauration, vin
chaud et
Shooting photo sur
place

